

Christine LAZERGES - Professeure émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancienne présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme



Agrégée de droit privé et sciences criminelles, docteur en droit, licencié ès lettres, est professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle fut successivement assistante à l'université Paris II Panthéon-Assas, Maître de conférences à l'université de Pau et des pays de l'Adour, professeur à l'université nationale de côte d'Ivoire puis de Montpellier I avant de rejoindre l'université de Paris 1.

Ses travaux de recherche portent essentiellement sur le droit pénal, la politique criminelle et les droits de l'homme. Parmi les publications les plus récentes, outre de nombreux articles, on peut citer quatre ouvrages collectifs de droit comparé publiés aux PUF dans la collection Les voies du droit : *Figures du parquet*, (2006) ; *La victime sur la scène pénale en Europe* (2008), *La dangerosité saisie par le droit pénal* (2011), et aux éditions Dalloz, *La minorité à contresens* (2015). Citons aussi aux éditions Dalloz, *Les grands avis de la CNCDH*, dont elle dirigea la publication (2016).

Christine Lazerges a mené de front une carrière universitaire et politique, locale, à Montpellier, puis nationale. Ancienne députée (1997-2002), elle fut vice-présidente de la Commission des lois puis Première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Elle présida le Conservatoire national du littoral de 1997 à 2002.

Christine Lazerges a présidé de 2012 à 2018 la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), accréditée par les Nations unies comme l'institution nationale française de protection et de promotion des droits de l'homme, créée en 1947 à l'initiative de Renée Cassin. La CNCDH est assimilée à une autorité administrative indépendante.

Engagée dans le monde associatif, elle fut successivement Présidente-fondatrice de l'Association départementale d'information et d'aide aux victimes de l'Hérault (Présidente de 1983-1989) ; Présidente-fondatrice de l'Association régionale de criminologie Languedoc-Roussillon (ARCLR) (Présidente de 1985-1995) ; Présidente-fondatrice de l'Association départementale de prévention de l'Hérault (APS 34) (Présidente de 2006 à 2014) ; Présidente du club « Droits, Justice et Sécurités » (DJS) think tank juridique de 2010 à 2013 ; Membre du conseil d'administration de la Fondation du protestantisme depuis 2013.